



REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 09 AVRIL 2015

OBJET : VOTE DES TAUX DES TAXES LOCALES.

L'an deux mille quinze et le neuf avril à dix-huit heures,
le Conseil Municipal, dûment convoqué par Monsieur le Maire, s'est assemblé à l'Hôtel de Ville,
dans la salle ordinaire de ses délibérations, sous la présidence de
Monsieur Patrick MARTELLINI, Maire de CHÂTEAU-ARNOUX – SAINT-AUBAN.

Etaient présents :

M. MARTELLINI Patrick – M. BERTRAND Philippe – Mme BRÉMOND Danièle – M. FAVIER Bernard –
Mme FIGUIÈRE Delphine - M. ORSINI Philippe – Mme CARMONA Édith – Mme BAGUE Amandine –
M. COMBE Gérard - Mme MICHEL Marie-Noëlle - M. MERCIER Gilles – Mme HEYRIÈS Jeanine –
Mme GASSEND-ZANNIER Annie – M. BODOU Alain - Mme BANON Mireille – M. DORANDINI Marc –
M. MENIGON Denis - M. MOULLET Éric – Mme CHEMANI Rachida - M. RICHELME Jean-Marc –
Mme ROSANO Mélissa – Mme BARET Myriam - M. SCHOUMACHER David - M. VILLARD René –
Mme OBELISCO Francine – M. BENOÎT Gérard - Mme FALAIX Évelyne.

Ont donné procuration :

Mme FUSTIER Caroline a donné procuration à M. BRÉMOND Danièle.
M. CHEMINI Djilali a donné procuration à M. COMBE Gérard.

M. RICHELME JEAN- MARC A ETE DESIGNÉ SECRÉTAIRE DE SEANCE.

Conseil Municipal de CHÂTEAU-ARNOUX-SAINT-AUBAN du 09 avril 2015.
Délibération N° DM_20150409N013

OBJET : VOTE DES TAUX DES TAXES LOCALES.

Madame l'Adjointe déléguée aux finances propose à l'Assemblée de reconduire les taux de 2014 selon le détail suivant :

- ✓ Taxe d'Habitation : 10,61 %
- ✓ Taxe Foncière Bâti : 26,18 %
- ✓ Taxe Foncière non Bâti : 93,31 %

À l'issue de l'exposé, Monsieur le Maire demande à l'assemblée de bien vouloir se prononcer.

OUI CET EXPOSE, et après en avoir délibéré le Conseil Municipal, **A L'UNANIMITE**, approuve cette proposition.

AFFICHEE LE :	CHATEAU-ARNOUX-SAINT-AUBAN, LE 09 AVRIL 2015.
RETIREE LE :	FAIT ET DELIBERE A CHATEAU-ARNOUX-SAINT-AUBAN, LES JOUR, MOIS ET AN QUE DESSUS
T <input checked="" type="checkbox"/> NT <input type="checkbox"/>	POUR COPIE CONFORME, Le Maire,
NOMENCLATURE N° : 7.2	 Patrick MARTELLINI

